



La boîte à outils

SYNTHÈSE DES AIDES FINANCIÈRE

1 /// CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

Le **dispositif CEE** a été mis en place par la loi POPE du 13 juillet 2005, pour encourager les économies d'énergie. Les CEE sont attribués aux particuliers, entreprises ou collectivités qui réalisent des travaux d'économie d'énergie. Ils sont « rachetés » par les fournisseurs d'énergie (appelés « les obligés ») sous forme d'offre de service. De nombreux travaux ouvrent droit aux CEE dans les bâtiments « TERTIAIRES ».

- [Liste des « fiches standardisées » des 50 actions « Tertiaires » éligibles !](#)
- [Coup de pouce CEE sur GTB/GTC pour le Décret BACS \(... et donc Décret tertiaire\)!](#)

2 /// ADEME

1 - La plate-forme [« AGIR »](#) pour la transition énergétique recense les différents appels à projets (AAP) liés à l'efficacité énergétique et au développement durable.

2 - Le dispositif [« Tremplin pour la transition écologique des PME »](#) permet d'accéder à des aides forfaitaires dans tous les domaines de la transition écologique (Dossier simplifié).

3 - L' [AMO « Commissionnement énergétique »](#) est une démarche qualité qui permet de sécuriser votre rénovation énergétique globale (économies d'énergie d'au moins 40 %) :

- Coordonner l'ensemble des intervenants pour garantir la cohérence des interventions & objectifs
- Définir les moyens de contrôle des actions menées à toutes les étapes
- Faciliter le transfert d'information et l'actualisation de la documentation technique

4 - L' [AMO « Contrat de Performance Énergétique \(CPE\) »](#) permet de réaliser les études et missions nécessaires à la mise en œuvre d'un CPE. L'AMO vous aidera à réaliser l'étude de faisabilité et d'opportunité et/ou pour la rédaction et procédure de passation du CPE, le suivi et son exécution.

5 - Le [« FONDS CHALEUR »](#) : Un outil essentiel pour augmenter la part d'énergie renouvelable dans la production de chaleur (Bois / Solaire thermique / Géothermie / Réseau chaleur / Récupération chaleur). Financement d'une étude de faisabilité (jusqu'à 70%) et financement de l'installation (jusqu'à 65%).

6 - Soutien à la [réhabilitation d'installations solaires thermiques collectives existante](#). Financement de l'audit (jusqu'à X%) et des travaux associés (jusqu'à Y%). Fin de l'appel à projet 31/21/2023 !

7 - Soutien aux [études de faisabilité pour autoconsommation électrique photovoltaïque](#) (jusqu'à 50%)



3 /// AIDES GOUVERNEMENTALES SUR LES FACTURES 2023

Dans le cadre du [Plan de sobriété énergétique](#), le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a conçu un [dépliant](#) présentant aux gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux les dispositifs de soutien ([bouclier tarifaire & amortisseur d'électricité](#)) prévus par l'État.

Face à la crise énergétique, l'État propose des dispositifs d'aide et un accompagnement aux services et aux établissements sociaux et médico-sociaux. La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a conçu une [foire aux questions](#) répondant aux interrogations les plus fréquentes.

Pour clarifier ces aides, le [CHU de Nantes](#) et le [CH de Saint-Nazaire](#) ont réalisé un [logigramme*](#).

4 /// BPI FRANCE

1 – [Diag' Eco Flux](#) : [Conseils et accompagnement pour PME](#)

Dispositif (entre 20 et 250 personnes) pour optimiser vos coûts et réaliser rapidement des économies.

2 – [Prêt Économie Énergie](#) : [Dispositifs financements pour TPE & PME](#)

Taux préférentiel pour des emprunts de 10k€ à 500k€, pour acquérir des équipements performants .

5 /// SYNDICATS DES ÉNERGIES DÉPARTEMENTAUX (PDL)

Chaque [syndicat \(ou structures équivalentes\) départemental](#) est présent pour accompagner les établissements sur les domaines de la maîtrise des énergies (MDE) et des énergies renouvelables (EnR). Chacune de ses structures proposent des aides financières sur différents thèmes (audit énergétique, études spécifiques, travaux de rénovation, groupement d'achat, ...) et pour différents statuts juridiques ! [Que se passe-t-il dans votre département ?](#)

6 /// "DISPOSITIF ETE" EN SANTE EN PAYS DE LA LOIRE

En mai 2021, l'[ARS Pays de la Loire](#) et la [FNCCR](#) ont signé une convention ayant pour objectif d'accompagner des bâtiments sanitaires et médicaux-sociaux dans leur démarche d'efficacité énergétique. Le dispositif « Efficacité & Transition Énergétique – ETE » en santé est coordonné par la MAPES. Les aides financières associées portent sur 2 axes : [Études techniques \(jusqu'à 50%\)](#) & [Outillage et instrumentations \(jusqu'à 60%\)](#) !

7 /// PLATE-FORME GOUVERNEMENTALE

L'état a mis en place des [plate-formes](#) permettant de [recenser les aides gouvernementales](#) !

- [« Transition Écologique »](#)
- [« Aides territoires »](#)



Le saviez-vous ?

La TVA 5,5% s'applique sur certains travaux pour les [logements](#) et en général les EHPAD peuvent être considérés comme « logements ».

Point de vigilance sur les chambres d'EHPAD qui n'ont pas de salle d'eau car qualification de logement potentiellement non retenu.

[En savoir plus](#)

